

LIBÉRALISATION, DIFFUSION TECHNOLOGIQUE ET INÉGALITÉS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT

INTRODUCTION

Henri-François HENNER*

Ce numéro spécial de la Revue reprend une sélection de communications présentées lors du Colloque de l'Association Tiers-Monde (ATM) de Tunis, des 30 et 31 mai 2002, qu'ont organisé avec une pleine réussite la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis, le Laboratoire d'Intégration Économique Internationale et l'Association des Économistes Tunisiens, sous la responsabilité du professeur Ben Marzouka. On remerciera une fois de plus Maurice Catin d'avoir su réaliser ce numéro et stimuler les auteurs de manière à présenter, moins d'un an après le colloque, les versions révisées de leur communication, et de les rendre disponibles pour un public plus vaste. Il fallut choisir parmi les nombreuses contributions, de manière à rester dans le format de la Revue, et arriver à constituer un ensemble riche et cohérent, centré autour de la libéralisation des économies, des transferts de connaissance, de l'éducation, de la croissance et des inégalités entre pays comme au sein des pays. Des "Notes et documents" viennent utilement compléter cet ensemble, en développant entre autres les effets des politiques régionales en Europe et le rôle économique des villes en Afrique.

La libéralisation des économies (en développement) constituait le point de départ des analyses présentées lors du colloque. Rendre plus libre le fonctionnement de l'économie, tel est le premier sens du terme de libéralisation. Ce thème de la libéralisation est récurrent dans la littérature économique depuis les écrits des pères fondateurs (A. Smith, D. Ricardo, J.B. Say, J. Stuart Mill, etc.) ; pour eux la liberté accordée aux agents devrait leur permettre de réaliser le bien commun, d'atteindre le maximum de création de richesses, alors même que

* CERDI, 65 boulevard François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand.

chacun poursuit son intérêt particulier. Ce thème est redevenu central avec le développement des Programmes d'Ajustement Structurel et la recherche d'un meilleur fonctionnement des économies en difficulté. Le credo libéral qui fonde la réflexion des organisations internationales, et qui semble dominer la pensée économique actuelle, considère *a priori* la libéralisation comme un bien, sans toujours s'interroger sur son fondement analytique, ses objectifs, ses moyens, sa finalité enfin.

Il peut être utile alors d'éclairer et discuter les formes que peut prendre la libéralisation, les moyens de cette politique, mais aussi les résultats obtenus dans les pays en développement ; il apparaît enfin que la séquence de la libéralisation n'est pas neutre vis-à-vis des résultats que l'on peut en espérer.

Tout ce qui interfère avec le libre fonctionnement du marché réduit son efficacité. Partant de ce point de vue libéral, sans généralement le discuter, on développe l'idée d'une libéralisation négative, qui permettrait de retrouver la pureté d'un marché originel.

On conçoit alors la libéralisation comme équivalente à la réduction du rôle de l'État, non seulement comme producteur de biens (sauf les biens publics dont la définition tend à se réduire), mais aussi comme encadreur de l'activité économique.

Cette première modalité repose sur la reconnaissance de la faillite de l'État dans son rôle de développeur des économies. La carence des entrepreneurs dans la plupart des pays en développement nouvellement indépendants, ainsi que l'intérêt suscité par les écrits de R. Prebisch (probablement mal interprétés, cf. Shafaedin, 2000b), conduisirent les conseillers économiques des nouveaux gouvernements à prôner un développement auto-centré, fondé sur la substitution aux importations, et, logiquement, à la constitution d'entreprises publiques et à un encadrement de l'économie par l'État, responsable d'un développement profitable pour tous. Mais pour protéger les différentes catégories de citoyens (salariés du secteur public, du secteur privé, des entreprises publiques, consommateurs, ruraux, etc.) des effets négatifs de ces mesures, les gouvernements sont conduits à multiplier les réglementations (selon la fable de Dioclétien illustrant les contraintes de la théorie du second best). La multiplication des contraintes administratives et légales finit alors par créer de nombreuses rentes de situation, et à rendre plus difficile le fonctionnement même de l'activité économique.

La libéralisation négative consiste dès lors à supprimer les multiples entraves créées par la puissance publique afin de restaurer le fonctionnement du marché tant sur le marché du travail et sur celui des biens (libéralisation interne et externe) que sur le marché des services y compris les services financiers. Les réglementations devront être au moins assouplies, tandis que les interventions

directes de l'État dans la production seront éliminées et réduites à la stricte production des biens publics, assortis d'une prise en charge partielle des dépenses par les bénéficiaires (santé, éducation en particulier).

La libéralisation positive consiste à mettre en place les incitations et les modalités de fonctionnement des marchés incitant les acteurs (États, mais aussi agents privés y compris les firmes multinationales) à respecter des règles minimales assurant la sécurité juridique et économique des transactions, réduisant ainsi les rentes de situation pourtant naturelles dans toute économie. Ces incitations se retrouvent aujourd'hui dans le cadre des intégrations régionales (Union européenne comme UÉMOA) qui définissent des codes juridiques, des règles concurrentielles... et donc les modes de comportement des acteurs économiques.

Ces modes de régulation touchent autant à la libéralisation intérieure qu'à la libéralisation externe de l'économie, l'objectif restant la restauration d'un marché rendu plus efficient de par l'exploitation des avantages comparatifs des régions, des nations, voire des firmes.

On s'attend à ce que les économies fonctionnent dans de meilleures conditions d'efficacité, une fois passés les délais d'ajustement. La production domestique devrait augmenter ainsi que les échanges, tandis que la répartition des revenus devrait tendre à se conformer à une "norme" internationale peu définie ; l'ensemble du monde devrait alors voir son bien-être augmenter, les gains d'efficacité et de croissance obtenus devant permettre la compensation des perdants.

Un problème reste à résoudre, celui de la mise en place de la libéralisation : doit-elle être brutale ou progressive ? La libéralisation interne doit-elle précéder ou suivre la libéralisation externe ? Faut-il mettre en place des régulations temporaires ? Les expériences ici semblent contradictoires, et indiquent surtout que l'on ne peut ériger une règle absolue, tant les particularités nationales peuvent jouer. Ainsi le choix de l'échéancier de la libéralisation a peut être autant d'importance que sa forme. Cette analyse inter-temporelle reste en grande partie à faire.

C'est dans ce cadre général de la libéralisation et/ou de la globalisation que l'on peut replacer les communications publiées dans ce numéro de la Revue.

F. Lemoine et D. Ünal-Kesenci présentent une étude de *l'insertion internationale et des transferts de technologie* en comparant la Turquie, l'Inde et la Chine. Ces trois pays se sont ouverts à l'échange international et ont libéralisé (une partie de) leur économie. Leur mode d'insertion dans la globalisation est cependant contrastée : l'Inde s'est peu ouverte aux transferts de technologie, participe peu aux échanges de produits dits de haute technologie, en particulier à l'importation ; la Turquie importe essentiellement des équipements qui lui

permettent de moderniser son industrie traditionnelle (textiles) tandis que la Chine importe des pièces et composants pour réexporter des produits transformés, bénéficiant sous cette forme d'un transfert important de technologie. Si la Chine et même l'Inde connaissent des taux de croissance élevés, pour la première en privilégiant la spécialisation verticale, la Turquie, économie la plus ouverte des trois, connaît des taux de croissance plus faibles. Cette étude permet de conclure sur le rôle moteur des technologies qui peut prendre des formes différentes selon les secteurs, en raison des relations de demande ou des potentiels technologiques.

B. Guilhon et L. Hammami quant à eux présentent une étude des effets des *transferts de technologie sur la productivité du travail dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée*, en s'intéressant particulièrement aux services, devenus ou en passe d'être un moteur de la croissance économique dans ces économies. Ils mettent en évidence la complexité des interrelations qui s'établissent entre la qualification du travail, les paiements technologiques et la productivité dans les services. Ils concluent à l'effet plutôt négatif des investissements directs étrangers sur la croissance (mais les coefficients des régressions ne sont pas toujours pleinement significatifs) et font l'hypothèse selon laquelle il faudrait atteindre un seuil minimal de capital humain pour pouvoir adapter et assimiler les nouvelles techniques. Propos d'étape donc, il conviendrait de voir dans quelques années si l'effet perdure ou si ces pays ont su atteindre ce seuil minimal ; la question reste ouverte de savoir si ce seuil est constant ou ne varie pas lui-même en fonction de l'évolution moyenne du capital humain dans le monde, ce qui impliquerait que l'effort de constitution du capital humain doit rester important, voire plus élevé que dans les pays concurrents pour que les effets positifs puissent complètement jouer.

A. Yapaudjian-Thibaut, S. Tarascou et D. Laborde développent *un modèle calculable d'équilibre général pour étudier les effets de la mondialisation sur la répartition des revenus* : la globalisation est-elle un facteur d'accroissement des inégalités salariales dans les pays industrialisés ? Les simulations réalisées dans le cas d'une baisse des barrières tarifaires de 50 %, d'une migration de travailleurs non qualifiés et d'une augmentation de la substitution entre consommations intermédiaires domestiques et importées donnent des résultats mitigés permettant plutôt de conclure à une augmentation des inégalités sociales. Cependant, ces inégalités sont parfois plus importantes à l'intérieur d'une nation qu'entre les nations, ce qui rend le diagnostic difficile.

A. Akanni-Honvo (*Intégration régionale, effets frontière et convergence ou divergence des pays en développement*) étudie la convergence économique dans les pays en développement membres d'une intégration, grâce à un modèle en panel de convergence différenciée par zone d'intégration et sur la base d'une détermination endogène des clubs de convergence (localisation des seuils séparant les différents régimes de croissance). La convergence n'est pas assurée,

affirme l'auteur, et des facteurs tels que les infrastructures, la complémentarité productive et les effets d'entraînement des pays leaders semblent déterminants. Il montre aussi que les délais d'obtention des effets de croissance sont extrêmement longs (plusieurs décennies) et que, en particulier en Afrique, les effets frontières du marché régional de proximité jouent un rôle important.

M. Ambert et K. Chapelle (*Éducation, dualisme régional et développement économique : le cas de 14 États indiens*) mettent l'accent sur le rôle de l'éducation dans la croissance. Leur étude montre que l'éducation primaire et secondaire apporte une contribution *différenciée* à la croissance, selon le degré d'urbanisation, de développement et de la technicité de la structure productive des régions. *En Inde*, peuvent-ils conclure, *l'impact de l'éducation secondaire sur le niveau de production est d'autant plus important que l'État est urbanisé, et d'autant plus faible que la structure économique de l'État est agricole*. On vérifie dans ce cas une loi "de croissance endogène" qui tend à s'imposer dans les travaux récents en histoire et en économie géographique du développement selon laquelle, à partir d'un certain seuil d'industrialisation, la taille du marché du travail urbain donne lieu à des économies d'agglomération spécifiques qui peuvent intervenir aussi bien sur la productivité du travail que sur la productivité de l'accumulation de capital humain (Catin et Van Huffel, 2003). Cette conclusion conduit alors à un choix difficile entre l'efficacité (développer en priorité l'éducation dans les États déjà développés et urbanisés, et donc creuser l'écart de développement entre les États) et l'équité, voire la stabilité sociale à terme, qui voudrait que l'on aide les plus démunis pour obtenir un développement régionalement équilibré.

Des *Notes et documents* complètent utilement cette livraison avec trois propositions de G. Gaulier, S. Rodokanakis et F.P. Yatta. La première s'intéresse à la transformation de l'espace régional européen qui connaît de 1980 à 1996 une concentration des activités porteuses de croissance alors que l'effort de R&D se serait plutôt diffusé : la spécialisation aurait ainsi faiblement contribué au rattrapage des productivités par les régions en retard. L'article de S. Rodokanakis montre de même que les politiques structurelles européennes auraient eu un impact plutôt limité sur la période étudiée (1988-2000) ; la convergence régionale prendrait place à un taux annuel de 2 %, ce qui semble faible et pourrait conduire à discuter de l'efficacité de ces politiques structurelles. Changement de continent enfin avec l'étude de F.P. Yatta qui nous présente les premiers résultats d'un programme d'étude sur la relance des économies locales en Afrique de l'Ouest. En plus de mettre en place des tableaux de bord des économies locales, *ces études conduisent à une meilleure connaissance de la réalité économique des villes d'Afrique de l'Ouest*. On retiendra la mise en évidence de la faiblesse des ressources financières de ces collectivités, alors même que la matière imposable existe, mais n'est pas exploitée (able ?). La pauvreté économique de ces villes doit être relativisée, puisque *les analyses*

empiriques montrent... la surproductivité des zones urbaines et... la contribution majoritaire des villes à l'économie nationale. La ville peut apparaître ainsi le lieu privilégié d'économies d'agglomération et donc comme un possible moteur du développement, susceptible de générer des effets induits sur la croissance de l'ensemble de la région.

RÉFÉRENCES

- Aron J., Muellbauer J., 2000, "Financial Liberalization, Consumption and Debt in South Africa", *CSAE*, WPS 2000/22.
- Bates R.H., Krueger A.O., 1993, *Political and Economic Interactions in Economic Policy Reform*, B. Blackwell, Oxford, Cambridge.
- Catin M., Van Huffel C., 2003, "Concentration urbaine et industrialisation", *Mondes en développement*, n° 121, tome 31, 1^{er} trimestre.
- Choksi A.M., Papageorgiou D., 1986, *Economic Liberalization in Developing Countries*, Basil Blackwell, Oxford, Cambridge.
- Cornia G.A., 1999, "Liberalization, Globalization and Income Distribution", *UNU/WIDER*, Working Papers, n° 157.
- Demirguc-Kunt A., Detragiache E., 1998, *Financial Liberalization and Financial Fragility*, World Bank, PRWP 1917.
- Edwards S., Lederman D., 1998, "The Political Economy of Unilateral Trade Liberalization: the Case of Chile", *NBER Working Paper*, n° 6510.
- Genereux J., 2001a, *Les vrais lois de l'économie*, Seuil, Paris.
- Genereux J., 2001b, "Manifeste pour l'économie humaine", *Esprit*, Juillet.
- Henner H.F., 2001a, "Croissance et pauvreté", communication présentée lors du Colloque ABAC-CAPE, Cotonou, à paraître dans les *Actes du Colloque*.
- Henner H.F., 2001b, "Convergence et divergence entre membres d'une intégration économique", ATM, Aix-en-Provence, Mai.
- Henner H.F., 1997, *Commerce international*, 3^e édition, Paris, Montchrestien.
- Kierzkowski, 1984, *Monopolistic Competition and International Trade*, Clarendon Press, Oxford.
- Krueger A.O., 1978, *Foreign Trade Regimes and Economic Development: Liberalization Attempts and Consequences*, NBER.

- Krugman P., 1984, "Import Protection as Export Promotion: International Competition in the Presence of Oligopoly and Economies of Scale", in Kierzkowski (ed.), *Monopolistic Competition and International Trade*, Clarendon Press, Oxford.
- Mc Kinnon R., 1991, *The Order of Economic Liberalization: Financial Control in the Transition to a Market Economy*, JHU Press, Baltimore.
- Meier G.M., Seers D., *Pioneers in Development*, Oxford University Press.
- Michaely M., 1986, The Timing and Sequencing of a Trade Liberalization Policy, in Choksi A.M., Papageorgi D. (eds.), *Economic Liberalization in Developing Countries*, Basil Blackwell, Oxford, Cambridge.
- Porter M., 1990, *The Competitive Advantage of Nations*, MacMillan, Londres.
- Prebisch R., 1959, Commercial Policy in Undeveloped Countries, *AER Papers, Proceedings*, Mai.
- Prebisch R., 1984, Five Stages in My Thinking on Development, in Meier G.M., Seers D., (eds.), *Pioneers in Development*, Oxford University Press.
- Sen A., 2000, *Un nouveau modèle économique, développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris.
- Shafaedin M., 2000 a, "What Did F. List Actually Say? Some Clarifications on the Infant Industry Argument", *UNCTAD Discussion Papers*, n° 149.
- Shafaedin M., 2000 b, "Free Trade or Fair Trade?", *UNCTAD Discussion Papers*, n° 153.
- UNCTAD 51996, *Globalization and Liberalization: Effects of International Economic Relations on Poverty*, UNCTAD/ECDC/PA/4.
- Williamson J. (ed.), 1994, *The Political Economy of Policy Reform*, Washington Institute for International Economics.
- Wood A., 1994, *North-South Trade, Employment and Inequality*, Clarendon Press, Oxford.